

Intitulé de l'UE	Approche communicationnelle (Partie II)
Section(s)	- (2 ECTS) Bachelier Educateur Spécialisé en accompagnement psycho-éducatif - Cycle 1 Bloc 1

Responsable(s)	Heures	Période
Maxence DELSAUT	24	Quad 2

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Techniques d'expression orale et écrite - Partie 2	24h	Maxence DELSAUT Sandrine DELILLE Meri DROSSINIS Elise FRANCOIS Barbara SCLAVON

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Techniques d'expression orale et écrite - Partie 2 : 10h de théorie, 14h d'exercices/laboratoires

Langue d'enseignement
Techniques d'expression orale et écrite - Partie 2 : Français

Connaissances et compétences préalables

Objectifs par rapport aux acquis d'apprentissage programme (AAP) Cette UE contribue au développement de la/des compétence(s) suivante(s)
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique • Etre un acteur institutionnel et social engagé

Acquis d'apprentissage de l'UE:
Développer les bases d'une communication professionnelle

Contenu de l'AA Techniques d'expression orale et écrite - Partie 2
- pratique de genres oraux et écrits II, parmi lesquels : la poésie, le roman, la BD, l'album, la chanson, le théâtre, la presse orale et écrite, la littérature de jeunesse, le fantastique, le conte, le mythe, le récit de vie...

- jeu dramatique, improvisation, écoute et reformulation, débat, conversation, entretien, lecture vivante, ... (initiation ou approfondissement)

Méthodes d'enseignement

Techniques d'expression orale et écrite - Partie 2 : cours magistral, travaux de groupes, approche par projets, approche interactive, approche par situation problème, approche inductive, approche déductive, activités pédagogiques extérieures

Supports

Techniques d'expression orale et écrite - Partie 2 : copies des présentations, syllabus, notes de cours, notes d'exercices, activités sur eCampus

Ressources bibliographiques de l'AA Techniques d'expression orale et écrite - Partie 2

Voir contrat didactique

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Techniques d'expression orale et écrite - Partie 2 : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Techniques d'expression orale et écrite - Partie 2 :

Examen oral 70%
Travaux pratiques / Rapports 30% (non remédiable en 2e session)

La note obtenue pour l'évaluation continue ne peut pas faire l'objet d'une remédiation lors de la session de rattrapage (de l'année académique en cours). Les étudiants en situation de chevauchement ainsi que les étudiants en session prolongée doivent prendre contact avec l'enseignant afin de contractualiser avec lui les modalités d'évaluation.

Année académique : **2018 - 2019**